



Déclaration liminaire au CHSCT du 30 novembre 2022

Nous ne pouvons débiter ce CHS-CT sans une pensée émue pour notre collègue de la DD-FIP du Pas de Calais lâchement assassiné dans l'exercice de ses missions ainsi que pour sa collègue vérificatrice.

La CGT Finances rappelle que, si rien ne justifiait les événements du lundi 21 novembre, la violence grandissante envers les fonctionnaires et au cas particulier des finances publiques se nourrit aussi de la portée des propos de responsables politiques, et en premier lieu de ceux en responsabilité. Tout ce qui atteint le consentement à l'impôt par des attaques continuelles, le fonctionnaire « bashing », l'assimilation d'un fonctionnaire à un coût social, et ce depuis des années, participent au dénigrement qui décomplexe et cautionne les actes de violence inadmissibles que les personnels de la DGFIP, mais pas qu'eux, subissent tous les jours.

Nous ne sommes pas responsables de la violence des politiques économiques et sociales du gouvernement.

Cet acte d'une barbarie nous soumet à l'obligation de poursuivre et d'amplifier notre travail en matière de santé, sécurité et conditions de travail de l'ensemble des agentes et agents du ministère.

Ce dernier ne sera plus assuré, à compter du 1er janvier prochain au sein de cette formation spécifique.

La disparition des CHS-CT et surtout la mise en place des CSA et FS nous posent encore, à ce jour, de nombreuses questions.

Depuis des années, notre ministère connaît des transformations de fond et de forme concernant nos missions et structures : restructurations incessantes, Nouveau Réseau de Proximité, fusions à tour de bras, fermetures de structures, création de méga-structures, dématérialisation à pas de charge...

Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers, nos savoir-faire, notre service public de proximité. Peu à peu le sens de notre travail est interrogé et nos conditions de travail se dégradent.

Ces changements ne viennent pas de nulle part. Il s'agit des choix pris par les gouvernements successifs.

Sous prétexte d'exemplarité, les directions du ministère subissent depuis des années des coupes budgétaires injustifiables qui détériorent année après année les conditions de travail des personnels. Pire que cela l'administration n'utilise pas l'intégralité des crédits budgétaires alloués aux ressources en personnel et va encore plus loin que le législateur. La conséquence directe est une augmentation de la charge de travail, un travail dans l'urgence, un accroissement du stress, une perte de repères et de sens au travail...

Ces dégradations ont des conséquences sur la santé des personnels qui se traduisent par des arrêts de travail, un épuisement professionnel etc.

De plus en plus d'agentes et d'agents ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être considérés, d'être débordés, de ne plus pouvoir faire face à leur charge de travail, de perdre leur motivation et leur intérêt dans leur travail.

Comment faire un travail de qualité dans ces conditions ? Comment ne pas perdre le sens du travail ?

La crise pandémique a permis la mise en oeuvre généralisée du télétravail.

Le télétravail est un mode de travail qui n'est pas neutre sur les dynamiques de travail et sur

la manière de coopérer au sein d'un service.

Notre ministère décide la politique SSCT qui se décline au sein de chaque direction. Cette politique est emblématique de notre ministère. Elle s'articule autour d'un réseau d'acteurs de la prévention propre (23 Inspecteurs Santé et Sécurité au Travail, 53 secrétaires animateurs, animatrices, 126 Médecins du Travail, 12 assistants régionaux à la médecine de prévention, 25 infirmiers, 7 infirmiers en santé au travail, 6 secrétaires médicaux, 5 ergonomes), d'un budget de 15 millions d'euros discuté au niveau de chaque CHSCT départemental et d'une note d'orientation annuelle qui définit des enjeux, des axes de sensibilisation et des actions en matière de prévention, d'amélioration des conditions de travail.

Nous nous félicitons que ce dernier soit reconduit dans les prochaines formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail du Comité Social d'Administration.

Pour la CGT Finances le maintien et le renforcement de cette politique est nécessaire pour l'amélioration du quotidien de l'ensemble des agentes et agents.

Aujourd'hui se tient donc pour la dernière fois un CHS-CT ministériel et c'est assurément l'occasion de tirer un bilan devant servir de base au fonctionnement des futures instances et surtout de la future formation spécialisée ministérielle.

Durant ce mandat, qui s'achèvera au 31 décembre, nous avons essayé de travailler à une meilleure prise en compte de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de toutes et tous.

Nous tenons à adresser, tout particulièrement, nos remerciements à l'ensemble des acteurs de prévention que sont les ISST, les secrétaires animateurs, les médecins de prévention, les assistantes sociales et les ergonomes.

Ils représentent des maillons essentiels, des points d'appui dans la politique SSCT de notre ministère et devront le rester dans les nouvelles instances.